



AVIS IMPORTANT

3 janvier 2022

FERMETURE | HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE

En raison de la situation pandémique, la Ville de Charlemagne désire informer ses citoyens des mesures suivantes :

- À compter du 4 janvier, l'hôtel de ville ainsi que la bibliothèque municipale seront fermés au public. Le personnel restera en fonction selon les heures habituelles.
- Les différentes demandes peuvent être adressées par téléphone ou courriel aux représentants du service concerné. Pour connaître les coordonnées, c'est ici : <https://bit.ly/3HxqKRx>
- La bibliothèque offrira le prêt sur rendez-vous à compter du vendredi 7 janvier selon l'horaire habituel. Informations: 450 581-7243
- Les inscriptions et cours prévus par la programmation loisirs Hiver 2022 sont reportés à une date ultérieure. Les personnes inscrites recevront un courriel à cet effet.
- Les parcs et installations extérieures fermeront obligatoirement à 21h à tous les jours en raison du couvre-feu.
- Les séances du conseil municipal se feront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les citoyens peuvent faire parvenir leur question en lien avec l'ordre du jour par courriel à l'adresse greffe@ville.charlemagne.qc.ca

Nous vous remercions de votre compréhension